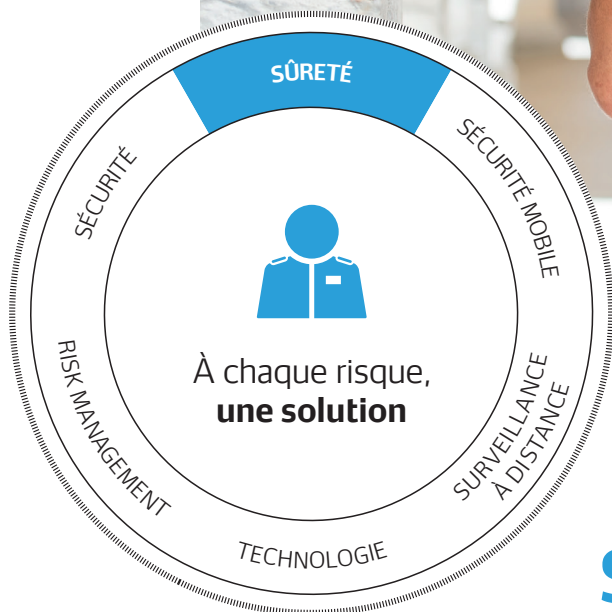


Prévenir les actes de malveillance et les dégradations



Surveillance humaine

Sûreté du site, gestion des astreintes et plans d'urgence

Pour prévenir tout acte prédateur, attentatoire, malveillant et intentionnel, nos services de surveillance humaine proposent des solutions de sûreté par agents sur site.

Surveillance humaine



Nos services

Sur la base de l'analyse des risques effectuée, Securitas Surveillance préconise **une solution personnalisée en fonction des besoins** et définit les moyens humains nécessaires à la mise en place de services de sûreté. Les services de surveillance humaine, encadrée par le Livre VI du Code de la sécurité intérieure, le Code de déontologie des activités privées de sécurité et la Convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité comprennent :

→ Surveillance de sites

Securitas est chargé de la sûreté du site client dans son ensemble. Présence dissuasive et renforcement de la vigilance contre tout acte de malveillance lors de l'ouverture, la fermeture et la mise en sécurité des bâtiments et des parkings.

→ Gestion des astreintes, mise en sécurité et renfort

Suite à un événement avéré, Securitas sécurise le périmètre. Si nécessaire, déclenchera l'astreinte et les renforts, mobilisera les interlocuteurs internes ou déclenchera les secours externes (forces de l'ordre et secours).

→ Déclenchement et gestion des plans d'urgence

Securitas détecte les situations de crise, organise et gère l'évacuation du personnel pour éviter tout mouvement de foule ou de panique et établit un périmètre de sécurité. Ce service s'applique notamment en cas d'alerte à la bombe, menace extérieure et détection de colis suspect.

Vos avantages

- + **Prévention et détection** des transgressions aux consignes ou dispositions de la législation et du règlement intérieur
- + **Réactivité** et capacité à gérer des situations difficiles
- + **Développement d'un climat de sûreté** pour le personnel et les visiteurs du site
- + **Renvoi d'une image positive** et sereine de l'entreprise cliente

Pour aller plus loin

- **Contrôle d'accès** : renforcement des accès d'un site ou d'un établissement.
- **Vérification et levée de doute** : prévention des risques liés à la négligence, la malveillance, aux actes prédateurs ou attentatoires.